

Biodiversité, Biodivercité, Biodivertissez

Biodiversité

La biodiversité, composé des mots bio (du grec βίος « beuh ») et « diversité », est « la diversité, naturelle ou non, des organismes vivants et des végétaux. Elle s'apprécie en considérant la diversité des écosystèmes, des espèces et des gènes dans l'espace et dans le temps, ainsi que les interactions au sein de ces niveaux d'organisation et entre eux. » Depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme l'un des enjeux essentiels du développement durable.

Biodivercité

Qui dit « bio » dit « vert » soit, le rapprochement de ces deux mots semble assez naturel dans tous les esprits… Mais Qui dit « vert » peut-il dire « cité » ? C'est en effet la tendance amorcée depuis quelques années déjà, et qui semble avoir essaimé efficacement. En 2015 l'appel à projets « Réinventer Paris » intégrait dans son règlement « le respect de l'environnement, l'énergie et la biodiversité » comme élément constituant du caractère innovant des projets à concevoir. Les lauréats ont misé sur des terrasses potagères, des serres maraichères, des jardins partagés, des façades végétalisées ou encore des toitures terrasses (etc) pour valoriser ce point. Certains noms en sont l'illustration probante, comme *« Ré-alimenter Masséna »* (Paris XIII) , *« Mille arbres »* sur le boulevard Pershing (Paris XVII) , ou *« la ferme du rail »* et *« l'îlot fertile »* dans le XIX ème. [caption id="attachment_1479" align="alignleft" width="300"] Mille arbres[/caption] [caption id="attachment_1480" align="aligncenter" width="300"] L'ilot fertile[/caption] La récente création du label Bas Carbone (début 2016), tend elle aussi à favoriser les actions envers l'intégration du végétal dans le cadre des projets de construction. A l'échelle nationale, la volonté de préserver la biodiversité est confirmée par la récente adoption du projet de Loi Biodiversité en deuxième lecture au Sénat le 12 mai 2016. Parmi les actions qui accompagneront cette loi, certaines ont un impact potentiel plus ou moins direct sur la conception des bâtiments :

- L'accélération de la mise en œuvre du plan « France terre de pollinisateurs », pour développer des couverts végétaux favorables aux pollinisateurs
- La création des atlas de la biodiversité communale à destination des collectivités
- La création de l'agence française pour la biodiversité, pour renseigner et conseiller les acteurs de terrain

Intégrer la biodiversité dans un projet de bâtiment ne se résout pas seulement à installer quelques jardinières en terrasse. C'est une démarche globale qui, pour être efficace, doit être anticipée dès les prémices du projet (choix du site) et à différentes échelles : celle de la parcelle

et du bâtiment, celle du territoire (trames bleues et vertes) et celle de la planète (impactée par le cycle de vie du bâtiment dans son ensemble : extraction des matériaux, transports, fabrication etc) **Le programmiste ou l'AMO a donc un rôle important à jouer**

- pour informer les maîtres d'ouvrage sur les actions qu'ils peuvent mettre en place pour favoriser la biodiversité, et ce, du choix du site à l'exploitation de leur bâtiment et
- pour les questionner sur leurs attentes précises.

En effet, derrière les mots « agriculture urbaine », peuvent se cacher des méthodes diamétralement opposées quant au rapport à la technique et la technologie : souhaitez-vous dédier votre toiture à la culture des plantes sauvages, voire à une activité maraichère permaculturelle ? ou plutôt à une ferme aquaponique pour cultiver vos légumes hors sol tout en élevant des poissons? **Dans les deux cas, il est important que l'AMO soit capable d'accompagner le maître d'ouvrage pour anticiper les répercussions architecturales et techniques que ces installations induisent sur le programme.** Comment doit-on gérer les accès en toiture ? Le public peut-il y accéder ? Quelles sont les matériels utilisés pour les cultures ? Où les stocker ? Faut-il pouvoir arroser ? Qui sera chargé de l'entretien des jardins ? Les usagers, du personnel ou une société extérieure ? **L'enveloppe du bâtiment peut par exemple constituer un véritable support de vie, à condition d'inclure :**

- des surfaces végétales horizontales ou verticales, bien orientées
- des aménagements de nidification, repos ou abris, comme murets, gabions, nichoirs, gîtes à insectes ou chauves-souris en toiture ou sous-combles. Attention néanmoins aux conditions d'entretien des façades..
- des cavités artificielles directement dans la structure du bâtiment pour l'abri des insectes
- et de minimiser les risques de collision sur les surfaces vitrées pour les oiseaux, dus à la transparence ou à la réflexion des parois.

Ces dispositions sont d'autant moins coûteuses qu'elles sont anticipées dès la programmation et la conception du bâtiment. Bien sûr, il est toujours primordial de travailler en gardant à l'esprit l'usage futur du bâtiment et ses modalités d'exploitation car oui les insectes peuvent piquer et certaines plantes sont toxiques ou allergisantes.

Biodivertissez-vous

La biodiversité peut apporter une meilleure qualité de vie aux occupants, via l'opportunité de reprendre conscience du cycle de la nature en faisant l'expérience sensible des saisons par exemple. Observer les premières hirondelles au printemps, planter et cueillir quelques fruits, apprendre à vaincre sa peur des araignées, nourrir les abeilles, héberger des insectes, quoi de plus divertissant ? *Et s'il arrivait à vos enfants de faire le mur pour une bonne cause ? ...ne serait-ce pas encore plus bio la vie ?* [caption id="attachment_1490" align="aligncenter" width="550"] Mickey Mousse, ou comment décorer un mur...avec de la (vraie) mousse[/caption]

C.G

En savoir +

Sommet de la terre de Rio de Janeiro

Projet de loi biodiversité

Réinventer Paris

Ré-alimenter Massena